

ATTESTATION DE DEPOT DE CAPITAL

Je soussigné, Lionel FEBBRARO, Président Délégué de la CARPA de Marseille - CAISSE de REGLEMENTS ET SERVICES DES AVOCATS AU BARREAU DE MARSEILLE dont le Siège Social est 49 Rue Grignan - (13006) - MARSEILLE, certifie que Maître Marine DA CUNHA- Avocat au Barreau de Marseille - a fait créditer le compte CARSAM "SEQUESTRES" ouvert à la SOCIETE GENERALE- numéro 30003 03562 00050015259 94, sise 49, Rue Grignan – 13006 - la somme TOTALE de 5.000,00 € (Cinq mille euros), par virements se décomposant comme suit :

3600 € par Madame Leslie ROUCHE, le 02.06.2026

1.150 € par Monsieur Fernando DE SOUSA RIBEIRO ROCHA, le 02.06.2026

250 € par la SARL LR STRATEGIE & DEVELOPPEMENT, le 02.06.2026

Représentant l'apport en numéraires du capital social de la SAS 2R TOITURE, ayant son Siège Social à MARSEILLE – (13008) – 71, Rue Borde - et actuellement en COURS d'IMMATRICULATION.

Les fonds seront débloqués par Maître Marine DA CUNHA, au vu de l'extrait K BIS du Registre du Commerce.

Fait à Marseille, le 2 juin 2026

LE PRESIDENT DELEGUE

Lionel FEBBRARO

SEQUESTRE N° 2026/12575